

Ailante glanduleux

Ailanthus altissima

Réglementée



© CEREMA CP

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive potentielle** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

Originaires des régions allant du Sud de la Chine à l'Australie, l'Ailante fut introduit en 1786 en France. On l'utilisait pour la production d'une soie plus résistante (plante hôte). Il servait également à stabiliser les sols. En plus de son caractère envahissant, l'ailante est toxique. Il provoque des allergies cutanées (dermites) par contact avec ses feuilles et son écorce. Son feuillage est particulièrement caractéristique avec des folioles nombreuses et impaires, tandis que son tronc est gris et lisse.

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Croissance rapide des rejets
- Forte capacité de drageonnage accentuée par la taille

Enjeux

Sécurité routière : > Problème de visibilité lié aux nombreux rejets de la plante

Risques sanitaires : **Précautions :** Gants et masque de protections adaptés



> La sève de l'Ailante glanduleux est irritante

> Le pollen de l'Ailante semble provoquer certaines réactions allergiques

Impacts environnementaux :

> Forte compétition avec les espèces locales par un recouvrement dense entraînant une perte de biodiversité et la formation de peuplements monospécifiques denses (Muller, 2004)

> L'Ailante produit des substances chimiques qui gênent la croissance des autres plantes

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Stade de développement	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
JEUNE PLANT	Arrachage manuel	Si moins de 60 cm sur sol humide et meuble	Avant fructification	> Exportation des végétaux sur une plateforme pour compostage/séchage
JEUNE PLANT ET PIED ADULTE	Fauchage	Aucune	Coupes répétées sur plusieurs années Avant la période de fructification	
PLANT PLUS ÂGÉ	Arrachage mécanique puis dessouchage	Suivi de l'arrachage des repousses plantules et drageons impérativement les années suivantes	2-3 passages/an minimum pendant la période végétative sur au moins 5 ans	> Valorisation possible en bois énergie > Non Dangereux (ISDND)
	Écorçage	Entailler et écorcer le tronc de l'Ailante sur une profondeur de 3 à 5 cm au plus près du sol	Surveiller jusqu'au dépérissement	